

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 septembre 2012

**MOBILISATION DU FONCIER PUBLIC EN FAVEUR DU LOGEMENT ET OBLIGATIONS
DE PRODUCTION DE LOGEMENT SOCIAL - (N° 200)**

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 423 (Rect)

présenté par

Mme Lepetit, M. Blein, M. Goldberg, Mme Got, M. Laurent, Mme Maquet, Mme Massat,
M. Pupponi, M. Rogemont et les membres du groupe socialiste, républicain et citoyen

ARTICLE PREMIER

Compléter la dernière phrase de l'alinéa 24, par les mots :

", lequel fait l'objet d'un débat devant les commissions permanentes ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'objet de cet amendement est que le rapport, remis au gouvernement à au Parlement, fasse l'objet d'un débat.